

# DADvSI : Appel à Dominique de Villepin !

Tant les méthodes que la politique partielle du ministre de la culture ne pouvaient que mener au désastre parlementaire -sans précédent dans l'histoire de la cinquième République- auquel de nombreux internautes ont pu assister en direct à l'occasion du dernier examen du projet de loi DADvSI...

Contrairement à ce qui a été affirmé au sein de l'assemblée, de nombreux internautes ont suivi avec un intérêt tout particulier la bataille de procédure provoquée par les manoeuvres très probablement inconstitutionnelles du ministre de la culture : Le spectacle offert par le gouvernement aux internautes était particulièrement édifiant, justifiant a posteriori et de façon éclatante nos demandes répétées de démission du ministre de la culture.

La Ligue ODEBI demande à Dominique de Villepin d'intervenir sans délai, afin de remettre de l'ordre dans un dossier bouclé avec un rare amateurisme et une partialité indécente par le ministre de la culture.

Un appel national a été lancé, demandant le retrait du texte de l'ordre du jour afin de parvenir à élaborer un texte équilibré, qui respecte donc aussi les droits du public.

Le Premier Ministre doit entendre cet appel et auditionner les représentants des acteurs qui l'ont signé avant toute reprise des débats, afin de pouvoir repartir sur des bases assainies, seules à même d'éviter au gouvernement d'aller dans le mur en accouchant aux forceps un texte déséquilibré, partial, injuste, et irréaliste, qui, au total, et en pratique ne pourrait pas être respecté un seul instant, et, in fine, décrédibiliserait pour longtemps ses géniteurs.

Par ailleurs, il serait bon que la France ne transpose pas un texte déjà obsolète, sur lequel certains pays reviennent déjà, et sache défendre ses spécificités face à un impérialisme législatif avéré, en particulier en matière de droit à la copie privée (qui est aussi une source de revenus pour les créateurs via la redevance pour copie privée). Le Premier ministre pourrait ainsi intervenir auprès de la machine européenne afin que la directive tienne compte des problématiques liées au respect de la vie privée, au droit à la copie privée, à la sécurité informatique, et au logiciel libre.

: <http://www.odebi.org/new/theme/accueil.php?a=304>

Source : [www.odebi.org](http://www.odebi.org)

*Par*

**Publié sur Cafeduweb - Archives le lundi 13 mars 2006**

Consultable en ligne : <http://archives.cafeduweb.com/lire/6156-dadvs-i-appel-a-dominique-villepin.html>